



## Informations COVID19

### MESURES OBLIGATOIRES DE CONFINEMENT

#### Rappels importants :

**Pour chacun de vos déplacements à pieds ou en voiture, vous devez avoir avec vous l'attestation de déplacement dérogatoire ci jointe**

En cas de non-respect de cette règle, l'amende est de 135€ et est portée à 1500€ en cas de récidive.

#### Prendre l'air :

**1 heure maximum, pas plus d'1 fois par jour, dans un rayon de 1 km autour de son domicile**

-Être seul pour une activité sportive

-La promenade est permise avec les seules personnes regroupées dans un même domicile.

**L'accès aux espaces boisés est interdit.**

Chère boisséenne, cher boisséen,

Après bientôt 2 semaines de confinement due au COVID19 et en attendant les nouvelles annonces que doit faire le Président de la République, il est important de vous informer des mesures que nous avons prises sur notre commune et des initiatives que vous nous proposez.

#### APPORTER UNE AIDE A NOS AINES ET AUX PERSONNES ISOLEES

Nous restons attentifs à nos aînés et aux personnes isolées pour leur éviter de s'exposer. C'est pourquoi nous proposons un service de livraison pour les courses. Nous mettons en place ce même service pour les médicaments. Vous pouvez contacter directement André GUERIAUX. Portable :06.95.26.52.99

Régulièrement, nous prendrons contact avec nos aînés et les personnes isolées pour s'assurer de votre santé.

#### PROTEGER NOS AGENTS COMMUNAUX

La mairie ne reçoit plus de public par mesure de protection. Notre secrétaire est en télé travail depuis chez elle. Les appels téléphoniques sont reçus uniquement aux horaires d'ouverture au public : mardi et jeudi après-midi. Seules les démarches d'état civil seront traitées, les autres dossiers devront attendre le retour à une vie normale l'urbanisme par exemple.

Gilbert MAHES, notre agent technique reste d'astreinte à son domicile à compter de cette semaine.

En cas d'urgence, je reste à votre disposition avec nos adjoints pour vous aider.

### AIDER LES HABITANTS

Votre confinement à Boissy peut devenir un geste de solidarité en mettant vos compétences au service des habitants tout en respectant les règles de protection. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions.

Urgence dentaire. Docteur Morgane POKOIK, chirurgien-dentiste, habitante de Boissy, propose une garde téléphonique d'urgence dentaire permettant d'établir une ordonnance en cas de douleurs ou de diriger vers un hôpital pour des urgences : portable : 06.80.53.10.85

### RESPECTER LES CONSIGNES POUR L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Aux consignes qui vous ont été données pour les déchets ménagers, s'ajoute une instruction importante demandée par le Ministère de la Transition Ecologique :

Les mouchoirs, les gants et les masques doivent être disposés dans un sac plastique fermé et ce dernier doit ensuite être conservé 24h avant d'être jeté dans le bac d'ordures ménagères marron. Ces déchets ne sont pas recyclables et ne doivent pas être déposés dans les bacs jaunes

En respectant toutes les consignes, vous limitez les risques de propagation aux équipes de collecte et à vous-même.

### INFORMATION suite aux élections municipales

La loi votée en fin de semaine dernière sur « L'état d'urgence sanitaire » prévoit l'élection du maire et adjoints vers le 15 mai. Jusqu'à cette date le conseil municipal élu en 2014 poursuit ses fonctions.

### RECEVOIR LES INFORMATIONS MUNICIPALES

En cette période de crise, nous avons besoin de vous informer plus rapidement. Pour que nous soyons plus réactifs, la diffusion d'une lettre d'information doit s'adapter aux moyens de communication : e-mail et SMS

Pour cela nous avons besoin de compléter notre fichier avec votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone portable.

Je vous remercie de bien vouloir nous renvoyer rapidement ces renseignements à l'adresse mail de la mairie :

[mairie.boissy-aux-cailles@wanadoo.fr](mailto:mairie.boissy-aux-cailles@wanadoo.fr)

Ce listing ne sera pas divulgué et sera utilisé uniquement pour les besoins de la mairie.

Pour les personnes qui ne disposent ni d'internet ni de téléphone portable, nous continuerons à vous informer par courrier.

En ces moments difficiles, nous devons penser très fort à l'ensemble du personnel médical pour son dévouement au service de notre santé et de notre sécurité.

**Aidons-les  
RESTONS A LA MAISON**

Nous restons attentifs à toutes demandes.

En cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter.

Prenez soin de vous, de vos familles et de vos proches.

Bien à vous,  
Le maire,  
Patrick POCHON

